

Arrondissement de VIRTON
Province de LUXEMBOURG
Commune de HABAY

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAL

Séance du 20 mars 2019

Présents :

Marianne CORNET , Présidente
Serge BODEUX , Bourgmestre
Olivier BARTHELEMY , Martine SIMON , Fabrice JACQUES , Johan FLAMMANG , Echevins
Fabienne ZEVENNE , Présidente du CPAS
Jean-Marc DEVILLET , Sylvie FASBENDER , Nathalie MONFORT , Philippe COTON , Christophe MARQUIS , Anthony DEOM , Philippe JEANTY , Cindy VAN DE WALLE , José DISWISCOURT , Virginie FABBRO , Marc ANTOINE , Catherine DESTOMBES , Georges MORIS , Conseillers Communaux
Florence BRADFER , Directrice générale

OBJET : Note de politique générale - présentation et approbation

LE CONSEIL COMMUNAL REUNI EN SEANCE PUBLIQUE,

En application de l'article L1123-27 du Code de la Démocratie Locale et de Décentralisation (CDLD), le Collège communal présente la déclaration de politique générale:

S'il est vrai que dans un premier temps, je n'ai pas eu suffisamment de recul pour rédiger une note de politique générale, les quelques semaines passées me permettent d'avoir une vision plus claire et plus globale des actions à mener.

Je rappellerai tout d'abord que le budget 2019 est le fruit du travail de deux équipes ; il a pour l'essentiel été préparé par l'équipe sortante pour être très légèrement modifié par la nouvelle.

Pour les dossiers « financierement » importants, nous constaterons que la plupart des projets en cours sont bien évidemment maintenus :

Il s'agit de la réalisation d'un étang de baignade à l'étang Remy avec en synergie, la création d'un bar perché et d'un accro-branche. Le premier projet est développé via le Développement rural tandis que le second est le fruit d'un subside « tourisme » déjà engagé. Nous aurons à cœur de rencontrer les riverains et autres citoyens afin de participer à l'élaboration de ces projets.

Maintenu également, le dossier de démolition du Service des travaux de la rue de Neufchâteau grâce à un subside octroyé en promesse ; et pourtant, difficile d'imaginer la suppression de ces bâtiments sans avoir au préalable développé un nouveau site pour accueillir le Service des travaux. Ce projet devra donc faire l'objet d'une étude prioritaire sachant que la vente des terrains actuels, en zone d'habitat, financera en partie le futur projet et apportera une autre vision du centre de Habay-la-Neuve. Toujours dans cette optique, les terrains avec la « bulle » installée à la sortie de Rulles vers Marbehan pourront aussi être vendus pour le financement de nouveaux locaux du Service des Travaux, d'autant plus que ces terrains sont situés en zone bâtissable aussi. Il nous restera à trouver le lieu adéquat pour accueillir ce service, pas trop éloigné du centre de Habay-la-Neuve (où l'on retrouve la plus grosse partie des habitants donc la majorité des besoins) et à équidistance des extrêmes géographiques de la commune afin de permettre des interventions rapides du Service (Harinsart à l'ouest, Anlier au nord et Hachy à l'est).

Le dossier Trabelbo est lui aussi maintenu. Si une partie du site mérite réhabilitation (dossier SAR) avec démolition du bâtiment, un hall est toujours en bon état et pourrait accueillir des entrepreneurs ou artisans locaux, dans des petites cellules à aménager.

Pour les réseaux de chaleur : les premiers contacts pris avec le pouvoir subsidiant laissent entrevoir la possibilité d'une nouvelle subsidiation à condition d'introduire des projets « nouveaux », c'est-à-dire au

moins modifiés. Dans ce but, nous avons maintenu une écriture budgétaire pour des auteurs de projet. En effet, le grand Réseau est actuellement au point mort suite à la perte du subside de 500 000 € et un surcoût démesuré par rapport aux estimations de départ et le Petit Réseau, qui lui aussi a vu grimper le coût comparé à l'estimation, est en stand-by.

Un des plus importants dossiers est celui de la Rénovation urbaine. Une vision globale et à long terme du développement de Habay-la-Neuve doit être menée avec une vue à très long terme car les projets à développer sont importants. Qu'il s'agisse tout simplement et prioritairement de la Place Nothomb qui est le centre commercial et touristique du village, entouré par un lot de bâtiments publics (écoles, Syndicat d'Initiative, Espace Bologne, Hôtel de police, Maison des Jeunes, Complexe sportif du Pachis, Poste, ...); étant donné l'augmentation du nombre d'habitants connue ces dernières années, tenant compte des augmentations prévisibles dans l'avenir, dues à la proximité du Grand-Duché avec son besoin continu en main d'œuvre qualifiée, vu l'implantation probable de l'Hôpital « Vivalia 2025 » au nord du village de Houdemont, des besoins se font de plus en plus ressentir pour la création d'une salle apte à recevoir des spectacles tout en gardant une dimension polyvalente ainsi que d'une extension au Complexe sportif dont les horaires d'occupation sont engorgés. Ces bâtiments devraient s'implanter dans le noyau actuel pour favoriser un développement des commerces locaux et promouvoir une gestion de parkings parcimonieuse du sol. Dans cet esprit toujours, nous envisageons de ne pas entamer la procédure de rénovation du Victoria, concomitamment avec la création de logements publics; en effet, il nous faut préserver un espace suffisant pour y implanter demain tant la salle « spectacles » que la salle de sports. Les subsides promis pour la création de logements publics devraient donc être réaffectés à un projet à mener dans l'ancien bâtiment de la crèche communale. Toujours dans cet esprit de préserver pour demain un espace suffisant, la maison Lemaire, qui est en vente, présente un intérêt évident et nous envisageons l'acquisition.

Ces augmentations potentielles d'habitants nous incitent à être attentifs au développement de l'habitat sur Habay. Certains projets approchent enfin du stade de concrétisation. Le lotissement de Hachy (Knéol), remis au goût du jour, devrait se concrétiser durant la mandature et présenter une offre de quelque 70 logements (maisons et appartements); le dossier de l'écoquartier sur Marbehan pourrait voir sa première phase de concrétisation dès 2020. A Habay-la-Neuve, le Chachi prévoit la création de 130 logements à proximité du cœur du village à l'horizon 2020/2021. A plus long terme, un nouveau projet voit le jour entre les rues des Mineurs, E Baudrux et de Luxembourg pour un total de 390 logements. De plus petits développements apparaissent dans la plupart des villages (Rulles (Schéma du Routeux), Houdemont (Au Triangle, entre les rues de Montauchamps et Montavaux), à Habay-la-Vieille (place du Centenaire)

Dans le Développement Rural, nous allons enfin pouvoir concrétiser deux dossiers lancés depuis les années 2006/2007 : le premier sera l'aménagement des abords du Ridé à Harinsart. L'appel a été lancé vers les entreprises intéressées et nous espérons démarrer le chantier dès cette année ou au plus tard en 2020. S'ensuivra le dossier de l'aménagement de la place du Centenaire à Habay-la-Vieille. A l'étude, la création d'une maison de village à Anlier, ...

Le Grand rue de Marbehan connaîtra déjà de très légères améliorations : la voirie est fort dégradée depuis "le Moreau" jusqu'à la gare; dès cette année, un nouveau tapis sera posé et à cette occasion, nous avons fait des propositions aux responsables de la DGO1 pour rétrécir la chaussée dans le centre de Marbehan, sur la voirie conduisant à la gare; ce rétrécissement se concrétisera depuis l'entrée de la rue de l'Usine jusqu'aux abords du giratoire (travaux prévus en avril/mai de cette année). De plus, suite à discussion avec une société qui a un projet sur le bâtiment du "P'tit Bénéfice", des aménagements de placette seront réalisés devant l'ancienne mairie en connection avec la portion de la rue des Vergers, entre la Grand rue et la rue de l'Usine (2020/2021).

Toujours à Marbehan, une réflexion doit être menée pour préparer la construction d'une salle polyvalente, pour le sport, le culturel, les associations. Le bâtiment du Bois des Isles, rénové de rustine en rustine, a au moins permis, jusqu'à présent, de répondre aux besoins de nombreux clubs et associations. Mais il n'est pas améliorable et son état ne fait qu'empirer. Il faut donc dès aujourd'hui préparer le terrain à la construction d'un bâtiment neuf et répondant aux besoins et aux normes de notre époque.

Quant aux voiries, nous poursuivons la concrétisation des dossiers PIC (Plan d'investissement communal) qui prévoient une subsidiation importante pour les travaux de réfection de routes principalement mais mettrons aussi l'accent sur une mobilité sécurisée et douce en annexe à ces projets qui ne doivent pas être du "tout à la voiture". Si les dossiers PIC s'adressent plus particulièrement à la voirie, ils peuvent aussi permettre de financer des bâtiments et nous envisageons d'inscrire à l'avenir le bâtiment Vidrequin/Must FM, près de la place Nothomb, au centre de Habay-la-Neuve.

Cette attention à la mobilité douce et à la protection des usagers faibles nous incite également à insister sur la vitesse des véhicules dans les villages, sujet souvent évoqué par les habitants; il semble que les conseils, les appels à la raison ne portent pas toujours leurs fruits et nous devons donc utiliser des moyens plus coercitifs, en implantant davantage de radars répressifs le long des axes les plus dangereux. Nous prévoyons la pose de quatre boîtiers supplémentaires pour les radars répressifs dans notre commune au

lieu de deux en 2019.

La mobilité douce reste une priorité et nous devons poursuivre le développement de la Transhabaysienne ; deux tronçons sont actuellement prioritaires, à savoir la liaison de Houdemont à Rulles et celle de Rulles/entrée de Marbehan à la gare de Marbehan. Pour la première, l'option retenue est de longer la ligne de chemin de fer de Houdemont à l'entrée de Rulles (en empruntant le chemin actuel qui mène à la pêcherie de Houdemont et qui mérite réfection) ; et pour la deuxième, l'idée est de longer la ligne de chemin de fer Marbehan/Croix-Rouge jusqu'à l'écoquartier, ce qui nous conduirait alors à la gare de Marbehan. Dorénavant, tous les projets PIC (rénovation de routes) devront intégrer un volet dédié aux usagers faibles et favoriser une circulation respectueuse de tous.

Une attention particulière sera portée à tous les projets en phase avec notre environnement, notre planète, le climat ; qu'il s'agisse de plantation d'arbres, de panneaux photovoltaïques, de verdissement de cimetières... En discussion avec nos collègues d'Etalle et Tintigny, nous avons l'intention de relancer le dossier d'engagement d'un éco-passeur, au service des communes mais aussi et surtout des citoyens afin de leur prodiguer les meilleurs conseils et informations.

Œuvrer pour l'environnement, c'est aussi sensibiliser les citoyens de tous âges à de petits projets de protection de la nature ; pensons à la collaboration entre le PCDN et les écoles, la revalorisation de l'Arboretum dans le parc communal du Châtelet, l'aménagement d'un plan forestier pour les trente prochaines années, la certification PEFC et FSC des bois issus de nos forêts ...

Comme par le passé, nous continuerons à soutenir les clubs, groupements et associations locaux que ce soit dans les petits projets comme dans les plus grands. A l'heure actuelle, plusieurs gros dossiers sont sur la table :

La rénovation des trois terrains de tennis dans le Parc du Châtelet, à Habay-la-Neuve.

La construction d'une salle de gymnastique par les Ardents à Hachy; des bénévoles portent ce projet depuis 2010 et commencent à s'impatisser, si pas se décourager.

La rénovation/agrandissement des vestiaires/buvette du club de football de Habay-la-Neuve, avec création d'un terrain synthétique en synergie avec les deux autres clubs de notre commune, Marbehan et Habay-la-Vieille.

La construction d'un nouveau stand de tir moderne et dans les normes au chemin de Nice à Habay-la-Neuve.

Pour ces projets et pour d'autres, la commune apportera sa participation à raison de 50 % de la partie non subsidiée puisque les dossiers ont été menés, dès le départ, en collaboration avec la Commune ...

Depuis quelques années, il semble que nos écoles communales soient en léger recul alors qu'elles sont une partie importante de l'âme de nos villages. Il nous paraît important de retisser des liens entre l'école et les parents, entre tous les acteurs de l'école car le relationnel est un des éléments clé. Des moyens modernes comme les TBI (Tableaux Interactifs) sont déjà en place mais malheureusement peu utilisés car des formations sont indispensables ; une réflexion est actuellement en cours à propos d'un enseignement "différent". L'accueil extra-scolaire pourrait s'élargir et dépasser le terme "d'accueil" et des projets sont en discussion. Élément scolaire, de démocratie participative, de citoyenneté, de sensibilisation à l'environnement, nous voulons remettre sur pied un Conseil communal des Enfants. Et pour les repas scolaires, continuer et intensifier l'utilisation de produits locaux et de saison car c'est dès la plus tendre enfance que les goûts et les habitudes se forment.

A côté des projets demandant d'importants investissements financiers, d'autres tout aussi importants, tout aussi chronophages même si moins coûteux requièrent toute notre attention.

La propreté et l'embellissement des villages : une demande importante des citoyens et un défi à relever. Dans ce but, une bonne organisation du Service des travaux, un engagement des ouvriers communaux, un appui extérieur sont indispensables. Nous avons l'intention de relever ce défi avec des hommes motivés, en engageant davantage d'étudiants durant les vacances et en utilisant au mieux le matériel à disposition (comme le nouveau camion-brosse acheté lors de la précédente mandature). Non seulement les villages requerront notre attention mais aussi les cimetières pour lesquels des agrandissements s'avèrent chaque jour plus qu'indispensables. N'oublions pas non plus le projet de création d'une parcelle des Etoiles, prévue depuis 2009 dans l'ancien cimetière de Hachy.

L'information est la base essentielle de la démocratie ; une bonne communication est donc primordiale. Nous allons donc bien évidemment poursuivre la communication par l'intermédiaire du bulletin d'information communal dans lequel nous avons souhaité donné aussi la parole à tous les groupes du Conseil ; mais nous utiliserons aussi d'autres canaux tels les réseaux sociaux avec la création d'une page facebook dédiée à la commune, l'information sur les activités via deux écrans Led's placée à Marbehan et Habay-la-Neuve (projet qui trouve ses origines dès 2005); la mise en route d'un nouveau site internet, plus convivial, plus

simple et plus dynamique; l'e-guichet qui permettra de télécharger différents documents administratifs en ligne.

La volonté est aussi d'ouvrir une plate-forme de participation citoyenne qui mettra la commune sur la route du Smart et fera de Habay une "smart-city", dans des domaines aussi variés que l'enseignement, l'environnement, ... afin de faire "remonter" plus facilement et rapidement l'information (information sur des dépôts sauvages, nids de poule, éclairage public défectueux, etc)

La participation concrète des citoyens se concrétisera aussi lors de réunions de présentation de projets et recherche d'avis, en sus des réunions réglementaires telles les RIP (réunions d'information publiques) ou les réunions de la CLDR.

Le logement : Durant cette mandature une réflexion sera menée sur l'habitat alternatif ... Le nouveau code du logement s'ouvre à ce nouveau genre et permet aux jeunes de pouvoir s'offrir un toit à un moindre coût ... Il s'inscrit également dans un cadre évolutif de l'habitat dans nos régions.

Une réflexion sera également portée sur l'accès au logement pour les jeunes ou ménages dont les revenus sont moyens. Le logement tremplin est un bon exemple pour ces personnes qui veulent rester sur la commune tout en ayant un loyer correct et la possibilité d'une épargne pour un accès à la propriété. N'oublions pas de porter une attention particulière à l'isolation et aux énergies alternatives dans nos logements.

Mais il est bon de rappeler que l'évolution de tous ces projets dépend également d'éléments dont nous n'avons pas la maîtrise comme la Peste Porcine Africaine qui aura un impact sur les secteurs du tourisme, de l'horeca, des chasses, des ventes de bois et donc, bien évidemment, sur les chiffres des rentrées financières ; ajoutons l'épée de Damoclès de la Gruerie dans laquelle la commune de Habay a gros à gagner ou perdre.

Et, last but not least, nous resterons ouverts à des développements possibles et non encore exprimés à ce jour ; nous serons attentifs aux appels à projets issus de différents cabinets ministériels ou de la province, qui proposent des subsidiations supplémentaires dans des domaines variés selon leurs compétences.

Mais, nous ne pouvons pas oublier que la concrétisation de projets prend du temps, beaucoup de temps. Un exemple : les écoles de Hachy et Houdemont, des projets lancés dans les années 1993 et qui ont vu leur concrétisation en 2013... Fort heureusement, d'autres dossiers connaissent un déroulement plus rapide. Mais l'essentiel n'est-il pas de « commencer » ?

Par 12 OUI (Groupe politique Pour Habay et Mr Christophe MARQUIS) et 7 abstentions (Groupes politiques Vouloir et ECOLO);

APPROUVE la déclaration de politique générale du Collège communal.

Fait en séance à HABAY, date que dessus.

PAR LE CONSEIL:

La Directrice générale,
s/ Florence BRADFER

Pour extrait conforme,
La Directrice générale,

Florence BRADFER



La Présidente,
s/ Marianne CORNET
HABAY, le 21 mars 2019
Le Bourgmestre,

Serge BODEUX